

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2016

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ, LE TERRORISME ET LEUR FINANCEMENT - (N° 3473)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL310

présenté par
Mme Capdevielle, rapporteure

ARTICLE 26

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« même irrecevable, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'une précision superflue.